



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Approvisionnement en médicaments

Question au Gouvernement n° 2688

Texte de la question

APPROVISIONNEMENT EN MÉDICAMENTS

M. le président. La parole est à Mme Marine Le Pen.

Mme Marine Le Pen. Madame la ministre de la santé, la crise du coronavirus, que l'OMS, l'Organisation mondiale de la santé, annonce comme une très grave menace pour le monde, est une triste mais réelle illustration de la mondialisation des échanges. Pour nous, responsables politiques français, elle pose la question de notre souveraineté industrielle. Aujourd'hui, comme l'OMS l'a souligné vendredi dernier, chacun s'inquiète de la disponibilité, par exemple, de masques de protection : effet de la mondialisation, 80 % de la production se trouve en Chine et à Taïwan. En France, deux entreprises en produisent, mais à un niveau très insuffisant ; surtout, elles vendent à travers le monde... au plus offrant !

Cette crise conjoncturelle connaît une autre illustration quotidienne et durable : la pénurie de médicaments, qui concerne aussi bien des anticancéreux que des antibiotiques, et qui alimente le marché terriblement dangereux des faux médicaments. Étant donné que 80 % des principes actifs des médicaments sont produits en Chine et en Inde, on peut imaginer les conséquences de la crise sur la production ! Or, obéissant aux seules lois du marché, les multinationales pharmaceutiques approvisionnent en priorité les pays qui rémunèrent le mieux.

Hier, la France était autonome dans ce secteur. La situation actuelle n'est pas le fruit du hasard, mais la conséquence de choix politiques : nos gouvernants d'hier ont organisé notre grande vulnérabilité d'aujourd'hui. Certes, la loi sur le financement de la sécurité sociale pour 2020 prévoit la constitution de stocks de quatre mois mais, puisque vous n'avez pas imposé que ces stocks soient implantés uniquement en France, comme c'est le cas pour le secteur pétrolier, je ne vois pas en quoi cette mesure garantit l'approvisionnement du marché français, surtout dans un contexte de pénurie mondiale entraînant mécaniquement une hausse des prix. En clair, cette crise sanitaire souligne à nouveau que, face à l'absence de politique de relocalisation industrielle pilotée par un État stratège, le marché commande et l'insécurité sanitaire menace les Français.

Alors, madame la ministre, quand allez-vous prendre les mesures de bon sens qui garantiraient la sécurité sanitaire des Français ? (*Applaudissements parmi les députés non inscrits.*)

M. le président. La parole est à Mme la ministre des solidarités et de la santé.

Mme Agnès Buzyn, ministre des solidarités et de la santé. Madame la députée, j'entends que vous utilisez une crise sanitaire mondiale pour repenser la fermeture des frontières. C'est intéressant ! Tous les malades du coronavirus sont en effet des touristes ou des gens qui ont voyagé, et je souhaite rappeler que nous souhaitons aujourd'hui développer le tourisme dans notre pays. (*Applaudissements sur plusieurs bancs des groupes LaREM et MODEM.*)

Vous évoquez ensuite la souveraineté industrielle, qui concerne les médicaments comme bien d'autres secteurs et que tous les pays, notamment européens, doivent penser en cohérence au niveau européen. C'est ce que nous faisons, car la souveraineté de la production des médicaments est une question que nous devons traiter au niveau des États européens.

Pour ne pas simplifier à outrance, je rappelle qu'il existe aujourd'hui des milliers de médicaments sur le marché, dont certains, notamment les vaccins, supposent une production d'une extrême complexité. Aucun pays n'a, à lui seul, la capacité d'assurer la production de tous ces médicaments, notamment des plus complexes d'entre eux, avec la sécurité, le respect des normes et la fluidité nécessaires. Nous devons donc évidemment nous assurer, au niveau européen, que les règles que nous instaurons assurent des stocks suffisants et une bonne répartition entre les États, en faisant en sorte qu'il n'y ait pas de guerre des prix, afin d'éviter que le mieux disant ne l'emporte.

Ce travail, nous le faisons entre ministres de la santé européen et au niveau de la Commission européenne. C'est un travail qui démarre, car ces pénuries se sont aggravées au cours des dernières années. La précédente Commission européenne n'a pas traité de ce sujet. Cela revient à la Commission qui vient d'être mise en place, et c'est un sujet sur lequel je serai au front. *(Applaudissements sur les bancs des groupes LaREM et MODEM.)*

Mme Marine Le Pen. Ah ! Bienvenue, alors !

Données clés

Auteur : [Mme Marine Le Pen](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (11^e circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 2688

Rubrique : Pharmacie et médicaments

Ministère interrogé : Solidarités et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [12 février 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [12 février 2020](#)